

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 Rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Email : ffpjp.siege@petanque.fr



CONSEIL

NATIONAL

Réunion du 28 février 2016

(Cette réunion s'est tenue le dimanche de 08h00 à 12h20 à Marseille au siège de la Fédération).

Etaient présents : M. CANTARUTTI, Président de la FFPJP et l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Mmes et MM. les Présidents de Ligues ou Suppléants : MM. ROMAIN (Antilles-Guyane), KURTZ (Alsace), DURANTON (Auvergne), TASTET (Aquitaine), PLAUT (Bourgogne), VENON (Bretagne), BRUNIN (Champagne-Ardenne), PAOLI (Corse), MARAUX (Franche-Comté), DEBONNAIRE (Hauts-de-France), MACAIRE (Ile-de-France), VERDIER (S/Languedoc-Roussillon), Mmes SCHMITT (Lorraine), LACROIX (Picardie) et COSTE (PACA), MM. LEBOT (S/ Midi-Pyrénées), BREANT (Haute-Normandie), BRUAND (Pays de la Loire), MONNIER (S/Poitou-Charentes), MIARD (Basse-Normandie) et CARTIER (Rhône-Alpes)

Absent excusé : POUFFARY (Limousin)
CHAPPE (Centre)

Y assistaient : M. GRANDE Directeur Administratif
M. PERONNET Directeur Technique National
Mme MAILLET Conseillère Technique Nationale

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT : (Voir I. du CR du Comité Directeur)

II. FINANCES : (Voir II. du CR du Comité Directeur)

III. COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUES :

➤ **Congrès de Montluçon**

Nous ne reviendrons pas sur le déroulement de ce congrès sur lequel chacun a son jugement et il n'apparaît pas nécessaire de débattre sur ce sujet.

La proposition d'attribuer un droit de vote aux Comités Régionaux, n'avait pour but que de donner une certaine légitimité à ceux-ci, face à certains comités départementaux qui se posent la question malgré le travail qu'ils accomplissent bien souvent à leur place, de l'utilité de cette entité.

En matière de légitimité, il serait peut-être préférable d'accorder le droit de vote aux comités régionaux qui seraient mandatés par leurs comités départementaux lors des congrès nationaux. Cette formule est couramment utilisée par d'autres fédérations sportives.

Les raisons de l'échec de cette proposition sont sans doute multiples et plus particulièrement :

Sujet abordé tardivement par rapport à la date du Congrès.

Certaines incompréhensions sur la nouvelle gouvernance.

Le fait que cette formule avait été rejetée précédemment par le comité directeur fédéral précédent.

Les interventions effectuées par des congressistes lors des débats.

Tous ces points ont, sans doute, contribué à installer une certaine confusion dans les comités départementaux.

La Fédération ne devrait-elle pas anticiper pour construire ses projets, afin que les comités régionaux puissent travailler les sujets avec leurs comités départementaux, pour calquer leurs actions en conformité avec les projets fédéraux et éviter les travaux inutiles que nous constatons parfois, sur des propositions de ce type.

Un carnet de bord fédéral pourrait être créé et présenté aux comités régionaux, servant de lien avec les comités départementaux qui opéreraient ainsi, avec une plus grande harmonie.

➤ **Intervention de la DTN** :

Nous constatons toujours que la formule adoptée pour l'organisation des championnats départementaux jeunes a quelques difficultés pour être identique sur certaines régions en raison des effectifs très différents.

Les comités ayant un très faible effectif se qualifient donc d'office pour le championnat régional. Exemple : 1 seule équipe sur une catégorie en championnat départemental.

Par ailleurs, nous attendons des propositions de la DTN sur les attributions du nombre d'équipes qui pourraient être retenues pour les championnats de France et qui seraient proportionnelles aux effectifs jeunes départementaux.

➤ **Réforme territoriale :**

Les commissions territoriales auront la responsabilité de la gestion sportive, confiée par les comités régionaux qui demeureront les entités pilotes de celles-ci.

La gestion administrative et financière est sous la responsabilité des comités régionaux.

Des concertations seront nécessaires et indispensables entre les ligues actuelles pour trouver un accord sur la répartition financière et pour certains patrimoniale.

Dans la plupart des cas, nous serons dans une situation de fusion création et pour un cas, de fusion absorption en raison de la présence de patrimoine.

Un découpage de zone est à l'étude en tenant compte du découpage géographique prévu par la réforme territoriale et, dans certains cas, se limiterait aux comités régionaux importants, ou regrouperait certains autres de plus faible importance .

La Fédération assurera l'accompagnement dans le cadre de la réforme territoriale pour régler les difficultés qui se présenteraient aux ligues actuelles. Le comité de pilotage a également toute légitimité pour assurer cet accompagnement.

La demande de directives fédérales plus précises à l'égard des comités régionaux pour harmoniser les orientations et les actions devrait être prise en compte.

➤ **Discipline :**

Le dispositif de gestion informatique concernant la procédure disciplinaire, a été présenté lors de la réunion commune avec le Comité Directeur Fédéral.

Une réunion aura lieu à Chemillé (49), lors des phases finales de la Coupe de France où différents points doivent être abordés, ainsi que l'incidence de la réforme territoriale.

➤ **Questions diverses :**

- Jean Jacques ROMAIN Antilles-Guyane s'interroge sur le rattachement de St-Pierre-et-Miquelon à son comité régional et de la future collaboration avec cette entité.

- Jean Pierre CARTIER Rhône-Alpes soulève le problème de la vente d'alcool sur les terrains et plus particulièrement, sur un récent compte-rendu fédéral qui interdisait cette pratique sauf lorsqu'il s'agit d'un bar qui assure cette prestation avec une licence IV, qui lui, doit prendre toutes ses responsabilités sur les conséquences éventuelles. Il conviendrait d'être plus précis sur ce cas de figure.

Plusieurs idées sont avancées :

L'affichage des règles concernant la vente d'alcool à l'entrée d'une enceinte sportive, lorsque celui-ci est possible.

Prévenir les administrations et collectivités locales de l'importance de l'organisation afin qu'en cas de difficulté, la sécurité soit assurée et les secours éventuels adaptés.

La vente d'alcool est donc interdite lors des Championnats de France et ce, même si le club bénéficie d'une licence IV. Par contre s'il s'agit d'un bar à proximité nous ne pouvons pas agir.

- Contrôles d'alcoolémie : ils doivent être effectués par un médecin et un membre du Comité Départemental désignés à cet effet ou avec le dispositif prévu par la FFPJP.

Suspension par le jury d'honneur de 30 jours pour les licenciés ayant été contrôlés positif à l'alcool.
Est-ce légal ? Réponse : non

- Arbitrage.

Le Président d'un comité départemental peut-il refuser qu'un arbitre appartenant à son propre département officie hors de celui-ci sur un championnat régional par exemple, sous prétexte, qu'il refuse d'arbitrer les compétitions départementales dans son propre comité.

IV. SUJETS DEBATTUS PAR LE COMITE DIRECTEUR

LE PRESIDENT indique que, outre les questions qui ont été abordées au fil des débats, le Comité Directeur a traité les sujets suivants sur lesquels il donne les informations nécessaires.

A) CHAMPIONNATS DE FRANCE : (Voir VI. du CR du Comité Directeur)

B) CONGRES : (Voir IV. du CR du Comité Directeur)

C) COUPE DE FRANCE DES CLUBS : (Voir VII. du CR du Comité Directeur)

D) DISCIPLINE : (Voir IX. E du CR du Comité Directeur)

E) ARBITRAGE : (Voir IX. F du CR du Comité Directeur)

F) CNC : (Voir IX.C du CR du Comité Directeur)

G) NATIONAUX : (Voir IX.B du CR du Comité Directeur)

H) EQUIPEMENTS SPORTIFS : (Voir IX. A du CR du Comité Directeur)

I) INFORMATIQUE : (Voir IX G du CR du Comité Directeur)

J) COMMUNICATION : (Voir IX d du CR du Comité Directeur)

V. D.T.N :

1. Formation :

L'examen BF1 s'est déroulé le premier weekend de février.

20 formations mises en place ; 22 ligues concernées. 160 candidats dont 134 reçus.

La FFPJP va reverser courant mars une somme à chaque ligue qui a mis en place une formation au prorata du nombre de candidat par ligue.

DE : Les 10 candidats ont un prochain et dernier stage fin avril et la certification le 23 mai à Marseille. Une session de rattrapage est prévue en octobre 2016.

Réforme des formations :

Volonté de la DTN de refaire le système de formation (contenus, procédures, coûts, temps de formation...) pour être au plus près des besoins du terrain et des éducateurs.

Des réunions de travail sont prévues et certaines ont déjà eu lieu. Alain DURIF (CD 72) et Jean-Jacques CHESNEAU (CD 79) ont intégré le groupe de travail pour apporter leurs expériences et leurs savoirs en matière de méthodologie et de contenus de formation.

L'objectif est de modifier l'ensemble des formations pour 2017.

Nouveaux BF2 en octobre et novembre 2017.

Nouveaux BF1 fin 2017 pour la formation et examen février 2018.

Nouveaux initiateurs à partir d'Avril 2017 : Il n'y aura pas de formation initiateur du 1er janvier à fin mars 2017.

La volonté de la DTN pour faire intégrer ce nouveau dispositif et ces changements (directives, procédures et contenus) est de mettre en place en amont des formations de formateur :

Fin janvier 2017, lors de la réunion de la DTN, il y aura une formation de formateur pour les membres de la DTN, formateurs et jurys sur le BF2.

Le weekend de l'examen BF1 en février 2017, ces personnes feront une formation de formateur au niveau des ligues pour former les formateurs et jurys BF1 (examen BF1 le samedi ; formation de formateur le dimanche).

Et en mars 2017, lors du colloque des éducateurs, une formation de formateur sera faite pour tous les éducateurs qui mettent en place et gèrent la formation initiateur dans leur département. Leur présence sera obligatoire.

Des ouvrages vont être donnés à l'inscription des formations :

Les bases de l'initiation à l'inscription de la formation d'initiateur

Les cahiers de la Pétanque à l'inscription du BF1

La nouvelle revue EPS (en cours d'écriture) à l'inscription du BF2.

Les coûts pédagogiques de chaque niveau vont aussi être revus à la hausse avec la délivrance de ces ouvrages et avec une augmentation du temps de formation.

De plus, il y a le projet d'organiser des modules de formation dans les 4 grandes parties de la France (Sud-Est, Nord-Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest) à 4 dates différentes (mars, avril, mai et juin par exemple) avec un grand thème différent sur chaque module : développement et scolaire ; coaching ; formation de formateur et évaluation sont les 4 thèmes retenus. Ces modules payants seront ouverts à tous ceux désireux de venir chercher de la compétence dans un thème précis. Et chaque année, les modules tourneront.

2. Gestion du Haut -Niveau:

- Tenues équipes de France

L'ensemble des tenues sera changé pour la saison 2016. Le nouveau Logo sera appliqué sur les maillots et la veste. Les joueurs convoqués, l'encadrement technique et médical et les élus en charge des collectifs seront dotés des nouvelles tenues. Séverine Maillat assurera la gestion du stock. Ces tenues seront disponibles pour les 3 années de contrat avec Erima. Lors des prochaines saisons, il suffira de réassortir.

- C.I.P. Convention d'Insertion Professionnelle

Déjà 4 CIP ont été validées par les services déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Anna Maillard et Simon Cortès pour la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et Dylan Rocher et Henri Lacroix pour la région PACA. Les autres devraient suivre dans ce premier trimestre.

- Equipes de France jeunes

Suite au stage inter-zones à Nîmes en novembre 2015, le premier stage national jeunes aura lieu à Montauban le premier week-end de mars.

Le second se déroulera à Mâcon en avril puis à Soustons pour le dernier en mai. La sélection sera annoncée après le championnat de France jeunes à Varennes- sur-Allier fin août, sachant que le championnat d'Europe aura lieu à Monaco fin octobre.

- Directives sélections 2016-2017

Les directives pour les sélections 2016-2017 ont été envoyées à toutes les ligues et à tous les comités. Il est impératif que les structures déconcentrées ne mettent pas de championnats jeunes aux dates prévues pour les stages nationaux. Il y a encore des soucis cette année avec 2 comités et une ligue.

- Equipes de France espoirs

Les deux collectifs espoirs sont en stage ce week-end à Mâcon. Suite à ce regroupement, les staffs masculins et féminins décideront des joueurs et joueuses retenus pour poursuivre l'aventure pour la sélection espoirs pour la phase finale en Espagne le premier week-end d'octobre. L'annonce de ce groupe restreint sera faite à Chemillé, lors de la phase finale de la Coupe de France. La sélection définitive des espoirs féminine sera faite au championnat de France tripléte féminin à Bagnols-sur-Cèze fin juin. La sélection espoirs masculine sera annoncée après le déplacement à Barcelone le 24 juillet prochain qui suivra le stage organisé dans l'Hérault (suite aux tournois de Bessan et de Pézénas).

- Equipes de France seniors

Pour les seniors masculins, nous ne connaissons pas encore la date et le lieu des prochains Championnats du Monde. Des informations complémentaires seront sûrement connues à la suite de la réunion du comité exécutif de la FIPJP le premier week-end d'avril.

Pour les féminines, la sélection pour les championnats d'Europe sera annoncée à Chemillé lors de la finale de la Coupe de France. Ceci permettra de travailler avec les 4 joueuses sélectionnées tout au long de la saison.

3. Politique de développement

- **Carnets de Bord :**

L'étude des carnets de bord des structures déconcentrées montre quelques incohérences. Une relance a été faite auprès des comités et des ligues. Des retours sont déjà parvenus. Des contacts téléphoniques permettront vraisemblablement de compléter cette base de données car de nombreux mails sont restés sans réponse.

- **Partenariat avec le milieu scolaire :**

 - **PARTENARIAT UNSS :**

Anna Maillard a de nombreux contacts avec les professeurs d'EPS. Elle a pris l'initiative de faire une communication sur Facebook et sur Boulistenaute qui a permis de toucher de nombreuses personnes intéressées. Les échanges avec le Directeur National Jérôme Gillot montrent de nombreuses inscriptions pour le futur Championnat de France à Nice en juin. Nous devrions faire un bilan fin mars. Anna Maillard participera à l'organisation du championnat académique de Bordeaux avec Florence Trelu et Magali Granier membre de la commission nationale UNSS . Nous travaillons sur la création d'un kit arbitrage pour les arbitres UNSS (Matériel + édition du règlement Pétanque et Règlement compétition). Le kit sera testé lors des championnats académiques et du Championnat de France pour que cette idée se concrétise définitivement pour la rentrée de septembre.

 - **PARTENARIAT USEP :**

Nous continuons les journées de travail avec l'USEP dont les projets se concrétisent par deux événements majeurs

- La Pétanque sera l'activité support pour la formation de formateur qu'organise l'USEP en juillet à Hagetmau. La Direction Technique Nationale sera intégrée dans le groupe de formateur. La prochaine réunion servira à coordonner les interventions. Ce module regroupera une trentaine de personnes de toute la France. Elles seront ensuite des relais importants pour proposer l'activité. Ensuite il

pourra être envisagé de faire une formation des REFERENTS USEP de l'activité pétanque lorsque la discipline sera mise en place dans les structures déconcentrées.

○ Le colloque des éducateurs en 2017 (prévision en mars) devrait être élargi avec l'implication des délégués USEP et des Conseillers pédagogiques pour échanger les différentes expériences de partenariats sur le territoire et peut-être inciter les autres à s'impliquer dans une démarche de collaboration. L'UNSS devrait être aussi impliquée dans ce regroupement.

Nous travaillons aussi sur la finalisation de la fiche rencontre défi-pétanque qui sera prochainement éditée par la revue EPS.

Anna Maillard a commencé les prises de contacts avec l'USEP et l'UNSS pour initier des démarches de partenariat. Le lundi 29 février, la DTN et le Comité de la Loire rencontreront l'USEP, l'UNSS, et le Conseiller Pédagogique Départemental EPS. Des échanges ont été initiés en Haute-Loire. Elle planifie des rencontres en mars avec les trois départements de la Basse Normandie sous l'impulsion de Daniel Miard. Jean-Paul Goffoz et Anna Maillard se déplaceront du 21 au 23 mars. Jean-Paul Goffoz devrait reprendre contact avec l'Inspection Académique du Rhône pour les impliquer dans une convention tripartite. Des professeurs EPS du Nord nous ont contactés. Après accord du président, nous allons poursuivre les échanges...

- **Documents pédagogiques :**

Les échanges se poursuivent avec la REVUE EPS pour finaliser l'ouvrage « Une autre idée de la Pétanque ». Les désidératas de Jean-Michel Piquard nous amènent à revoir le contenu de certains chapitres ce qui nécessite une réécriture pour synthétiser nos propos. Jean-Paul et Emmanuelle Goffoz travaillent ardemment pour la livraison des différentes parties au mois de mai avec une prévision de publication dans le dernier trimestre 2016. Ce document servira de référence pour les formations BF 2°, BF 3° et Diplôme d'Etat. Dans le cadre de la réforme des formations, l'ouvrage sur l'initiation servira pour les initiateurs et les cahiers de la pétanque servira pour le BF 1°. (voir paragraphe 1- Formation).

- **Plan Citoyen sport Convention FFPJP – MINISTERE DE LA JUSTICE**

De nombreuses actions ont été mises en place dans la région PACA avec des rencontres à la Prison de Borgo en Corse et l'organisation des jeux pénitentiaires indoor sur plusieurs sites. Jean-Claude Boiron a suivi Roger Bosco dans ces actions ce qui lui a permis de rédiger son dossier DE UC1 et UC2 sur cette thématique. De plus après des entretiens avec l'administration pénitentiaire, il a été embauché jusqu'à la fin de l'année comme moniteur de sports dans la prison de Salon. Des projets devraient voir le jour dans la région lyonnaise et en Bretagne. Des contacts seront pris avec les responsables des sports de ces régions pour donner une envergure plus importante. Le responsable national viendra au siège de la FFPJP à la fin du mois de mars pour parler de tous ces projets.

- **Quotas des équipes aux Championnats de France :**

Pour 2016, le tableau prévisionnel a été envoyé aux structures déconcentrées. Pour celles qui ont répondu (pour les autres il a été maintenu les mêmes modalités et les mêmes quotas), nous avons essayé de prendre en compte leur demande. Il reste des interrogations sur les DOM TOM et principalement la Ligue Antilles-Guyane. Jean-Jacques Romain devrait faire le retour définitif après leur championnat de ligue en mars prochain.

Pour les années d'après et avec les restructurations territoriales, il a été proposé de nouvelles répartitions et de nouvelles modalités de qualifications en fonction des quotas calculés par rapport au nombre de licenciés jeunes de 2015. Les discussions avec le conseil des ligues montrent leur volonté de se ranger derrière des directives fédérales fermes et non plus rester sur une adaptation en fonction de la

politique régionale. Aussi la DTN proposera de nouvelles modalités de répartition qui seront étudiées lors du prochain conseil des ligues.

- **Structuration des zones**

Un projet de structuration en zones a été proposé à la réflexion des présidents de ligues. Plusieurs options sont envisageables. Toutefois il faudra veiller à la coordination avec les autres domaines sportifs à savoir la Coupe de France et le Championnat par équipes. Les décisions seront prises après les élections des nouveaux présidents de ligue.

PROFESSIONNALISATION

Il a été rappelé le principe de professionnalisation... Des démarches ont été entreprises en Corse suite à la volonté des élus politiques de la Corse (et surtout de son président Monsieur Siméoni) en février.

VI. DIVERS :

- **Congrès National** :

Le prochain Congrès se déroulera du 12 au 14 janvier 2017 à Caen.
Celui de 2018 se tiendra à Mende (48).

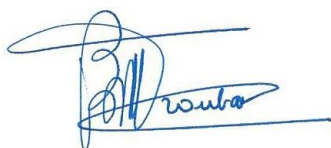
- **Web TV fédérale** :

La Ligue Rhône-Alpes a effectué une demande afin que la WEB TV soit présente lors du Championnat de Ligue.

Il a été répondu positivement à cette demande sachant que les frais seront pris en charge par la structure qui en fait la demande.

(La séance est levée à 12 h 20)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



B. TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P



A.CANTARUTTI